

Minutes FCPE du conseil d'administration Le 5 novembre 2020

Ces minutes FCPE ne constituent pas le compte -rendu officiel du conseil d'administration

Présents : à compléter par Monsieur Gruat

Excusés : à compléter par Monsieur Gruat

Début de séance : 17h00.

Fin de séance : 19h20

Président de séance : Monsieur Gruat

Secrétaire de séance : Valérie Pautou

Le conseil s'est déroulé en mode hybride : présentiel et visio via ENT. L'ordre du jour de la première partie a porté sur la mise en place des différentes instances : commission permanente, conseil de discipline, comité hygiène et sécurité, commission d'appel d'offres et conseil vie lycéenne.

La liste ainsi que les noms des personnes qui y participent sera envoyé ultérieurement aux membres du CA.

La deuxième partie s'est déroulée comme suit :

1. Approbation du compte rendu du dernier Conseil d'Administration du 8 juillet 2020

Approuvé.

2. Concessions de logement

4 logements dans l'enceinte du Lycée. 6 logements au 28 passage du bureau. C'est au 28 passage du bureau qu'un logement est vacant au premier étage.

3. Contrats et conventions

Erasmus : existe depuis 4 ans concerne le lycée pro. (Verrerie). Pas d'échange en 2020 compte tenu de la pandémie. En 2021, formation en entreprise possible en Italie (Monza) et en Allemagne (Stuttgart) si les conditions sanitaires le permettent.

Approuvé à l'unanimité

Erasmus + : Projet sur les droits de l'homme incluant travaux et rencontres profs et élèves provenant de 4 pays Turquie (Istanbul), Espagne (Barcelone), Italie

(Rome) et Angleterre (Birmingham). Entièrement financé par l'union Européenne (30 000 euros). Concernera 1 à 2 classes sur 2 ans.

Approuvé à l'unanimité

Association Corde Raide : Service Ecoute Jeunes : psychologue présente 3 heures par semaine. Existe depuis 2005/2006. Service apprécié et efficace.

Approuvé à l'unanimité

Convention avec le lycée Newton de Clichy : concerne l'utilisation de leur plateau technique (coût annuel 4000 euros)

Approuvé à l'unanimité

Association philotechnique : propose des activités après 18h (théâtre, arabe, hébreu, culture générale, etc...) tous les soirs (2h). Environ 4000 euros. Aurait dû reprendre le 2 novembre.

Approuvé à l'unanimité

Production SKAM (pour information, pas de vote requis) : Société de production d'une série pour France 4. Pendant les vacances de la Toussaint location de l'ensemble des locaux pour le tournage (environ 14 000 euros de recette).

Compte tenu des plaintes concernant l'état dans lequel profs et agents de nettoyage retrouvent les locaux, Monsieur Gruat a dit que le lycée pouvait ne pas renouveler la location des locaux et que cela pourrait être débattu et voté ultérieurement.

LEICA société fournissant matériel et logiciels : remise aux normes de la convention notamment par rapport au RGPD et à la publication de publicité sur le site du lycée.

Approuvé à l'unanimité

Convention avec les lycées S. Veil/F. Truffaut : location du mur d'escalade (gymnase Paradis) et mutualisation du matériel.

Approuvé à l'unanimité

Convention adhésion centrale d'achats : permet de réaliser des commandes groupées sur plusieurs lycées d'imprimantes, produits d'entretien, denrées alimentaires, contrôles techniques etc... La définition des articles concernés est en cours d'élaboration. L'analyse des offres a été retardée à cause de l'épidémie.

Approuvé à l'unanimité

4. Autorisation donnée au chef d'établissement de signer toute commande soumise aux règles des marchés publics

Approuvé à l'unanimité

5. Décisions budgétaires modificatives

Modification de la nature d'une ligne budgétaire : fonctionnement à immobilisations pour un montant de 20 000 euros au sein de l'entité (STI).

Approuvé à l'unanimité

Monsieur Courty intervient alors pour présenter le projet de végétalisation du lycée pour lequel un audit facturé 500 euros a été commandé à un écologue.

Une déléguée des élèves demande s'ils seront associés à ce projet.

Réponse positive : à aborder dans le cadre du Conseil de la Vie Lycéenne (CVL)

6. Taux des charges communes service SAH

Maintien du taux de contribution au financement des charges communes par le service restauration : 21%.

Approuvé à l'unanimité

7. Tarifs internes

Maintien des tarifs pratiqués l'année dernière (perte de carte de cantine, livres etc). A recommuniquer aux élus du C.A.

Approuvé à l'unanimité

8. Taux de participation du CFA aux charges communes pour 2021

Maintien du taux de l'année dernière (entre 16 et 20% selon les services). Cependant ce taux sera à revoir cette année compte tenu de la situation financière du CFA.

Approuvé à l'unanimité

9. Actes d'engagement sur le CFA et recrutement

Il est aujourd'hui également demandé au C.A. de se prononcer sur :

- la prolongation d'une année (novembre 2021) du contrat de Mr Cho Van Tan en charge de la maintenance informatique 1^{er} niveau et de la reprographie.

- le recrutement d'une secrétaire en remplacement de Mme Habib.
- l'enveloppe représentant un volume 3 150 vacations annuelles, la vacation étant rémunérée 19 euros de l'heure.

Approuvé à l'unanimité

10. Dates des journées portes ouvertes

- samedi 30 janvier 2021 entre 9H et 16H pour le post bac – pour rappel Parcours Sup : 20/01 au 24/03 2021 à date.
- Samedi 27 mars 2021 pour le pré bac

Compte tenu de la situation sanitaire, un ajustement de ces dates pourra se faire dans les mois à venir. Les parents d'élève et l'équipe enseignante et la direction réfléchiront conjointement à d'autres formules possibles permettant de composer avec le protocole sanitaire.

Pour compléter, l'ensemble du CA souhaite maintenir la soirée solidarité dont cela sera la 5ième édition, la collecte de vêtements et le pot commun qui pourraient se faire en février. Mr Gruat nous a informé qu'il n'y avait plus argent depuis juillet et qu'il souhaitait que la soirée se fasse rapidement. Un aménagement virtuel pourrait être envisagé si la période de confinement était prolongée.

Approuvé à l'unanimité

11. Questions diverses (à déposer auprès du secrétariat avant le mardi 3 novembre à 17h au plus tard)

- a. Faisabilité de faire du télétravail pour les agents avec quels moyens ?

Il y a des missions qui ne s'y prêtent pas : ménage, agents de laboratoire, accueil. A identifier au cas par cas. Les moyens utilisés seront ceux de l'ENT car conformes RGPD et gratuits.

- b. Y-a-t-il un plan toilettes mis en place par la région ?

Le plan doit être mis en œuvre mais pour l'instant, rien n'est lancé.

- c. Est-il prévu de disposer de plus d'agents pour le nettoyage ?

Non au contraire compte tenu de l'absentéisme. Pas de plan de recrutement prévu par la Région.

- d. Ne faudrait-il pas définir une règle sur les canaux d'échanges (Ent, Pronote, mails personnels) entre parents et professeurs pour optimiser la gestion du temps et non traitement potentiel de certains mails ?

Effectivement cela serait bienvenu sachant qu'auparavant il faudrait également revoir les règles de paramétrage des messageries Ent et Pronote : aujourd'hui les parents peuvent envoyer des messages aux profs via Pronote et pas via Ent alors que pour les élèves, c'est le contraire.

- e. Quelles modalités d'information sur les cas COVID et cas contact ?

La direction du lycée est en attente d'un mail type provenant de l'Autorité Régionale de Santé et du Rectorat. Aujourd'hui les communications ne font pas état du Covid, seule la mention malade est mentionnée en respect des règles sur le secret médical.

Souvent la famille communique aux professeurs principaux sans mettre l'administration dans la boucle +> pratique à faire évoluer, l'Administration du collège doit être prévenue en 1^{er} ou conjointement avec le professeur principal.

- f. Dates de stages de BTS compte tenu du confinement ?

Communication à refaire auprès des étudiants.

- g. Indemnités pour Mission Particulière (IMP)

Proposition pour l'année scolaire 2020/2021 distribuée en séance. De même distribution en séance de la liste des salles avec leur capacité maximum élèves et les heures d'occupation => ce document doit être remis à jour.

- h. Comment s'est passé l'hommage à Samuel Paty (parents d'élèves) ?

De 8h à 10h, les enseignements ont souhaité se réunir avant l'arrivée des élèves.

De 10h à 11h, les professeurs ont pris leurs élèves.

A 11h, tout le monde s'est retrouvé dans la cour pour la minute de silence. C'était très émouvant. A 11h10, tout le monde est remonté en classe. Un travail complémentaire sera réalisé en classe dans les semaines à venir.

- i. Suite au projet de protocole sanitaire évoqué mardi 4 novembre avec la direction, les parents d'élèves, les agents, les CPE et une partie des professeurs, quelles sont les suites à attendre au vu de l'actualité nationale ?

Monsieur Gruat rappelle la demande initiale : maintenir l'accueil en présentiel pour la majorité et limiter les brassages.

A Dorian, la solution proposée (demi-groupe avec présence alternée lundi/mercredi/ vendredi puis mardi/jeudi) + devoirs/travaux donnés le jour à la maison et également enseignement en présentiel doublée d'un enseignement à distance en simultané pour certains cours ne concerne

que 11 divisions sur 58 (secondes, premières et terminales générales et technologiques).

L'enseignement des spécialités sera réalisé en totalité quand la taille des groupes/salle de cours le permet. Exemple SI en Terminale : 5 élèves.
DNL : moins de 20 élèves. Sinon, cela se fera en 50/50

Mr Perret a dit que le 50/50 cela ne concernait que "peu" de personnes à Dorian car seules les Secondes, les premières et les Terminales générales et technologiques (sauf atelier) sont en 50/50.

Les BTS, CFA, Bac Pro, licence Pro et Prépa auront des cours en présentiel en groupe plein- dans leur immense majorité - car ce sont de petits effectifs et/ou la taille des salles le permet.

Concernant les cours d'Education Physique et Sportive, des précisions seront fournies par les professeurs.

Il n'empêche que l'ensemble des secondes, premières et terminales générales seront particulièrement impactée la mise en place de ce protocole revu. Pour les secondes, ce sont tout de même les élèves ayant le plus à progresser en autonomie qui devront s'autogérer 2 ou 3 jours par semaine même si des travaux sont donnés par les professeurs. Concernant les premières, terminales, il s'agit de la première génération du nouveau bac avec le stress que cela représente et des conséquences sur la suite de la scolarité dans le supérieur.

Tous les Proviseurs Parisiens ont une réunion le 6/11/20 au matin pour échanger avec le Rectorat qui doit valider le protocole sanitaire revu. Concernant les freins à l'enseignement hybride en simultané, Mr Malatchoumy rappelle que la Région Ile de France a toujours été proactive sur ce sujet (tous les enseignants de seconde, et les élèves à l'exception de 5 ont reçu leurs tablettes, la distribution est en cours chez les agents). Les réticences se situent du côté de l'Education Nationale : absence de plan de formation et d'accompagnement notamment au niveau pédagogique, pas d'investissement matériel.

Mr Gruat a aussi annoncé que les stages de BTS étaient maintenus ; en revanche, ce n'est pas forcément le cas pour les autres filières.

Le prochain CA aura lieu entre le 5 et 10 décembre 2021, il sera principalement consacré au budget de l'établissement.

Le 1^{er} Conseil de la Vie Lycéenne aura lieu mardi 10 novembre 2020 11h en salle des devoirs.

Le 1^{er} Conseil Hygiène et Sécurité (C. H. S) aura lieu 12 novembre 2020 18h en salle des devoirs.